

Le Répertoire des Associations Santé Rhône-Alpes est réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé et soutenu en 2011 par l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes. Initié en 1985, il est disponible sur le site www.ors-rhone-alpes.org/associations/ depuis 2005.

Objectifs du Répertoire :

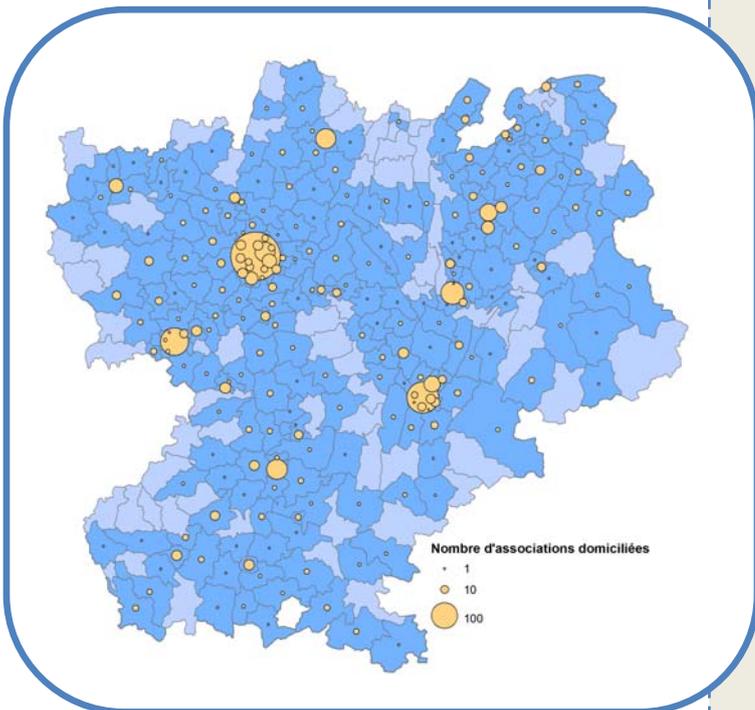
- ✓ Offrir une meilleure connaissance des acteurs associatifs dans le domaine de la santé;
- ✓ Faciliter l'accès aux services;
- ✓ Améliorer la circulation de l'information entre professionnels, usagers de la santé et décideurs locaux.

Le Répertoire est mis à jour régulièrement grâce au suivi des déclarations d'associations en préfectures. Les associations sélectionnées ont toutes un objectif lié à la santé au sens large, elles sont intégrées dans le Répertoire après avoir répondu à un questionnaire envoyé par l'ORS. Le Répertoire est interrogeable par thématique et par zone géographique.

Un point annuel sur le contenu du Répertoire permet de suivre l'évolution du secteur associatif de la santé dans la région. L'analyse au 30 juin 2011 inclut les nouvelles associations répertoriées en 2010.

Une croissance continue

- ✓ 2 088 associations santé répertoriées en Rhône-Alpes au 30 juin 2011
- ✓ 117 nouvelles associations intégrées en 2010, soit une augmentation de 6%.



Une implantation très large dans la région

On constate toujours une implantation large des associations sur l'ensemble de la région, avec une concentration dans les villes les plus importantes.

On compte en moyenne 34 associations santé pour 100 000 habitants dans la région, avec deux départements particuliers : le Rhône et l'Ain.

✓ Le Rhône, avec 40 associations pour 100 000 habitants, compte à lui seul près d'un tiers des associations de la région.

✓ L'Ain se situe sensiblement en dessous de la moyenne régionale avec 24 associations pour 100 000 habitants.

L'Ain présente par ailleurs, avec la Loire, le taux de création d'associations (tous secteurs confondus) le plus bas de la région (bilan 2008-2010 du Conseil national de la vie associative). Au sein de la région Rhône-Alpes, ce taux est supérieur au taux moyen national, pour les années 2007 à 2009, dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Savoie et du Rhône. La région Rhône-Alpes occupe clairement une position charnière entre une moitié sud de la France (très dynamique en termes de création d'associations), et une moitié nord (dans l'ensemble moins dynamique).

En 2010, dans la région, ce sont les départements de la Drôme, de l'Ain, de la Savoie et de la Loire qui ont connu la plus forte progression de leur nombre d'associations consacrées à la santé (environ + 6%, pour une moyenne régionale de + 4%).

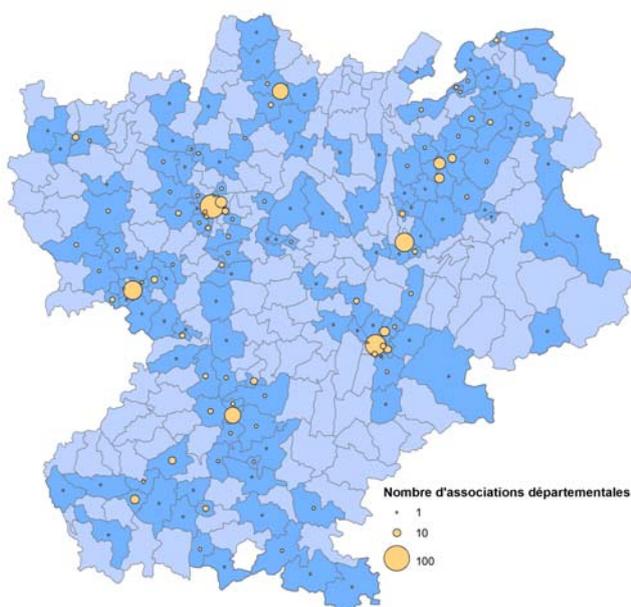
	Nombre d'associations	Taux/100 000 habitants	% du total habitants
Ain	138	24	7%
Ardèche	105	34	5%
Drôme	161	34	8%
Isère	398	33	19%
Loire	248	33	12%
Rhône	674	40	32%
Savoie	145	35	7%
Haute-Savoie	219	31	10%
Rhône-Alpes	2088	34	100%

Des associations intervenant surtout au niveau départemental ou infra-départemental

31% des associations déclarent intervenir seulement à un niveau local (infra-départemental), 36% à un niveau départemental, 16% régional, 8% national et 9% international. Les associations se répartissent différemment sur le territoire régional selon leur périmètre d'action, ce périmètre se trouvant fortement corrélé avec le domaine d'activité de l'association.

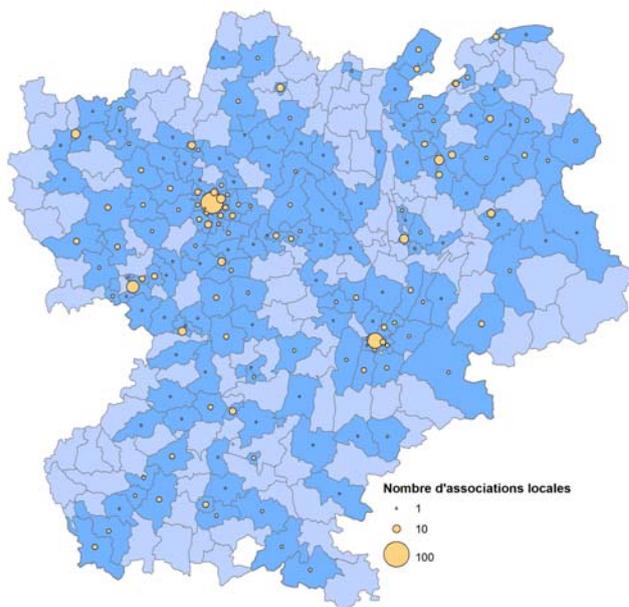
Les associations d'envergure internationale (souvent axées sur l'aide humanitaire) sont concentrées dans les départements du Rhône (43% de ces associations) et de l'Isère (20%), comme les associations d'envergure nationale (Rhône : 44%, Isère : 21%) ou régionale (Rhône : 55%, Isère : 15%); parmi ces dernières (d'envergure nationale ou régionale) se trouvent notamment des associations de recherche ou de formation.

Les associations d'envergure départementale et locale sont mieux réparties au sein de la région, ces associations ont souvent des activités tournées vers la prévention et l'aide aux malades.



Les associations d'envergure départementale sont les mieux réparties au sein de la région, avec une présence plus marquée dans les départements du Rhône (20% de ces associations) et de l'Isère (19%), et plus faible dans l'Ardèche (6% de ces associations) et dans l'Ain (9%).

Rapportés à la population, les effectifs d'associations départementales montrent une présence plus élevée de ces associations dans la Drôme et la Savoie (18 pour 100 000 h), et plus faible dans le Rhône (9 pour 100 000 h).



Les associations d'envergure locale sont localisées en premier lieu dans le Rhône (29%) et l'Isère (21%), puis dans la Loire (13%) et la Haute-Savoie (12%). Les autres départements de la région (Ain, Ardèche, Drôme et Savoie) comportent chacun entre 6% et 7% de ces associations.

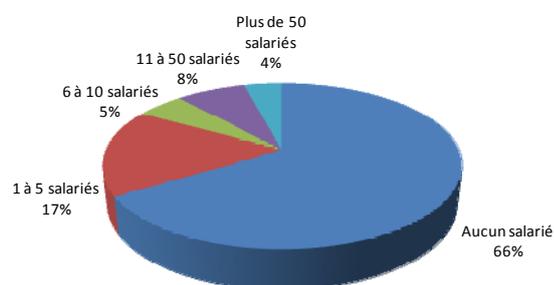
Si l'on rapporte le nombre d'associations au nombre d'habitants, l'Ardèche est le département le plus doté de la région en associations locales (13 pour 100 000 h), et les départements de l'Ain et de la Drôme les moins dotés (8 pour 100 000 h).

Un bénévolat prépondérant

Deux associations sur trois fonctionnent exclusivement sur le bénévolat (aucun salarié), 22% des associations emploient moins de 10 salariés et seulement 12% ont plus de 10 salariés.

Au niveau national ou régional, il est difficile de comparer avec d'autres données disponibles, les seules informations portant sur les organismes « employeurs » du domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS), sans tenir compte du bénévolat; en Rhône-Alpes l'ESS totalise 20 200 emplois en 2008 dans le secteur de « la santé humaine », mais sont inclus les établissements de soins sous statut associatif, gros employeurs.

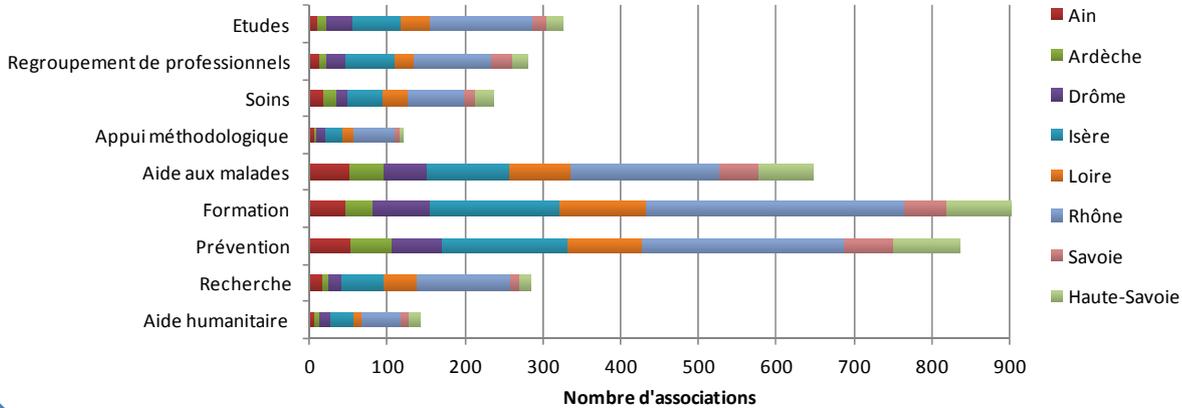
Nombre de salariés par association



Les activités les plus pratiquées : la formation et la prévention

Les activités les plus citées par les associations sont : la formation (citée par 44% de l'ensemble des associations, toutes formations confondues), la prévention (40%) et l'aide aux malades (31%). Viennent ensuite les études (16%), la recherche (14%), les regroupements de professionnels (13%), les soins (11%), l'aide humanitaire internationale (7%) et l'appui méthodologique (6%).

Domaines d'activité des associations par département



Au sein de la région, en dehors de la prédominance générale du Rhône, on constate une répartition départementale plus ou moins équilibrée selon les types d'activité :

- ✓ Concentration forte des activités de : recherche, études, appui méthodologique, formation, aide humanitaire et regroupements de professionnels, principalement dans le Rhône et de façon moins marquée dans l'Isère
- ✓ Meilleure répartition territoriale des activités de soins, de prévention et d'aide aux malades, avec quelques particularités départementales : des taux par habitant plus élevés dans l'Ardèche et la Savoie pour les associations d'aide aux malades, dans l'Ardèche puis le Rhône et la Savoie pour les associations de prévention, dans l'Ardèche puis la Loire et le Rhône pour les associations de soins.

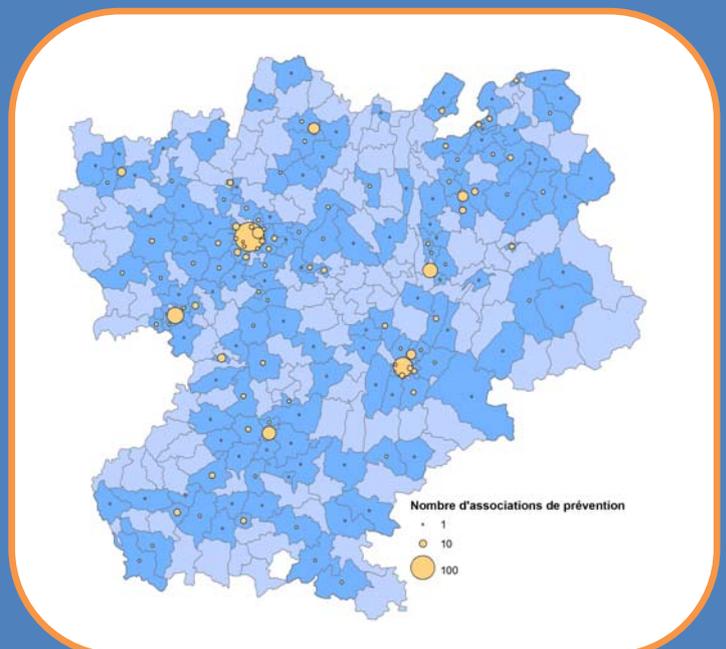
Zoom sur les associations de prévention

Les associations de prévention, fortement mobilisées par les programmes de santé publique, ont fait l'objet en 2011 d'une analyse plus complète, permettant de mieux cerner leur localisation, leurs thématiques et leurs publics-cibles. Cette analyse porte sur les 836 associations ayant déclaré mener une activité en prévention, présentes au 30 juin 2011 dans le Répertoire des associations de santé Rhône-Alpes.

Une répartition inégale sur la région

Les associations déclarant une activité en prévention sont largement plus nombreuses dans le département du Rhône (260 associations) et dans l'Isère (161) que dans les autres départements de la région (de 53 à 96 associations) mais en taux pour 100 000 habitants c'est l'Ardèche qui arrive en tête (17 pour 100 000 h), suivie du Rhône (15) et de la Savoie (15), les taux les plus bas se rencontrant dans les départements de l'Ain (9) et de la Haute-Savoie (12).

Précisons que ces constatations ne prennent pas en compte la taille des associations, qu'il faudrait estimer en nombre de bénévoles et en équivalents temps plein de personnel (données non disponibles).

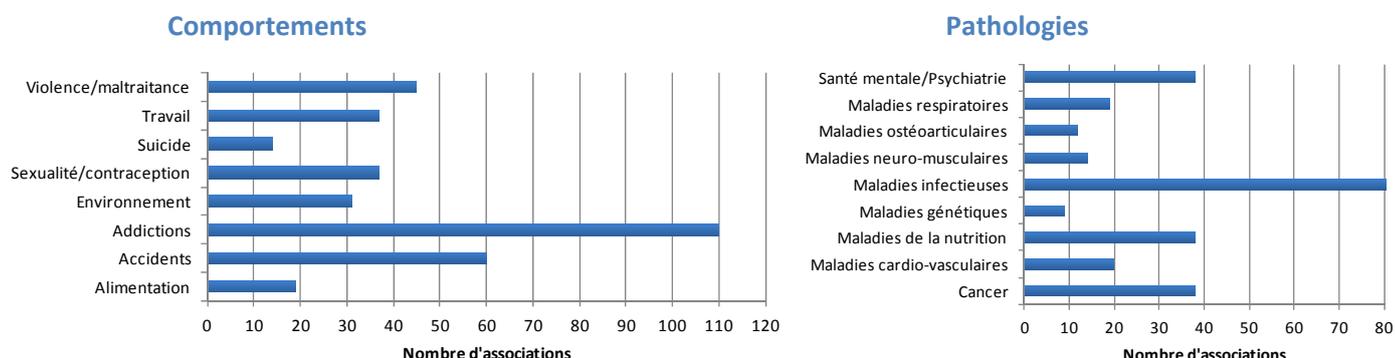


Zoom sur les associations de prévention (suite)

Une prévention dominée par les thématiques des addictions et des maladies infectieuses

Pour l'analyse ont été distingués deux modes d'approche (non exclusifs) : le premier s'intéresse aux actions de type comportemental et le second aux actions de prévention des pathologies.

Thématiques des associations de prévention



Les principales thématiques liées aux comportements individuels :

- ✓ la prévention des addictions au tout premier plan (110 associations dans la région, regroupant tabagisme, alcoolisme et toxicomanie) avec une dominante de la prévention de l'alcoolisme
- ✓ la prévention des accidents (60 associations)
- ✓ la prévention de la violence et de la maltraitance (45 associations)
- ✓ la sexualité/contraception (37 associations).

Les principales thématiques liées à la prévention des pathologies :

- ✓ les maladies infectieuses, principalement l'infection à VIH et les IST - Infections Sexuellement Transmissibles (81 associations dans la région)
- ✓ puis la santé mentale (38), les maladies de la nutrition/diabète (38), le cancer (38).

Une prévention aux publics diversifiés

Plus d'un tiers des associations de prévention s'adresse à un public non différencié (tout public). Les publics-cibles les plus cités sont : les malades (cités par 27% des associations), les adolescents (21%), les familles (20%), les professionnels sanitaires et sociaux (20%), les enfants (15%) et les populations défavorisées (14%).

Quel type d'actions de prévention ?

Toutes les associations n'ont pas répondu à cette question, mais une association pouvait déclarer plusieurs types d'actions de prévention.

Parmi les 679 réponses, 39% correspondent à des actions d'éducation pour la santé, 41% à des actions d'information du public (type conférence), 11% à des actions d'éducation du patient, et 9% à des actions de dépistage.

Les associations pratiquant des actions d'information du public abordent des thématiques très variées, alors que les autres types d'actions correspondent à des thématiques plus ciblées :

- ✓ cancer, diabète, sida et hépatite pour les actions de dépistage
- ✓ pathologies chroniques (diabète, mal de dos, sida, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, ...) pour les actions d'éducation du patient
- ✓ addictions, alimentation, sexualité, accidents, violence... pour les actions d'éducation santé.

Public des associations de prévention

